PC itinisère
Département de l'Isère
itinisère

Direction territoriale de l'Isère Rhodanienne
Service Aménagement
3, Quai Frédéric Mistral – BP 222
38217 Vienne cedex

RD1082 - 820
PR 0+000 A PR 0+200
LEVES TOPOGRAPHIQUES
COMMUNES DE SABLONS ET DE SERRIERES

isère
LE DÉPARTEMENT

Dossier d'Exploitation Sous Chantier
RD 1082 du 4 au 5 juillet 2022

Chantier réalisé dans le cadre de la programmation des travaux

Ce dossier est strictement professionnel (cf. partenaires listés aux art. 3 à 7 + 21) et ne doit en aucun cas être transmis aux usagers, excepté le flyer d'information joint en annexe.

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

1. Localisation des travaux 3
2. Nature des travaux : 11
3. Intervenants concernés par l'opération : 11
4. Entreprise(s) mandatée(s) : 11
5. Coordination Exploitation Réseaux : 11
6. Coordination Exploitation Route : 11
7. Forces de l'ordre et services de secours: 15
8. Calendrier des travaux : 15
9. Horaires du chantier 15
10. Mode d'exploitation envisagé 15
11. Mode d'exploitation envisagé pour les itinéraires de déviation ou conseillé 16
12. Référent communication travaux: 17
13. Informations des usagers 19
14. Accès au chantier - Sécurité 22
15. Ouverture du chantier à la circulation générale 22
16. Surveillance (chantier, signalisation,…) 22
17. Gestion de la circulation des services de secours et des forces de l'ordre 23
18. Gestion de la circulation pour les convois exceptionnels 23
19. Gestion de la circulation pour les transports en commun 23
20. Interdictions de stationnement 23
21. Communication 23

* * *

1. Localisation des travaux

Voie :	RD 820 - 1082		☒ En agglomération ☒ Hors agglomération		
Commune (s) :	SABLONS et SERRIERES				
Section(s) :					
	1	**PR o :**	0+000	**PR e :**	0+200

ZONE de travaux : RD 820 - 1082

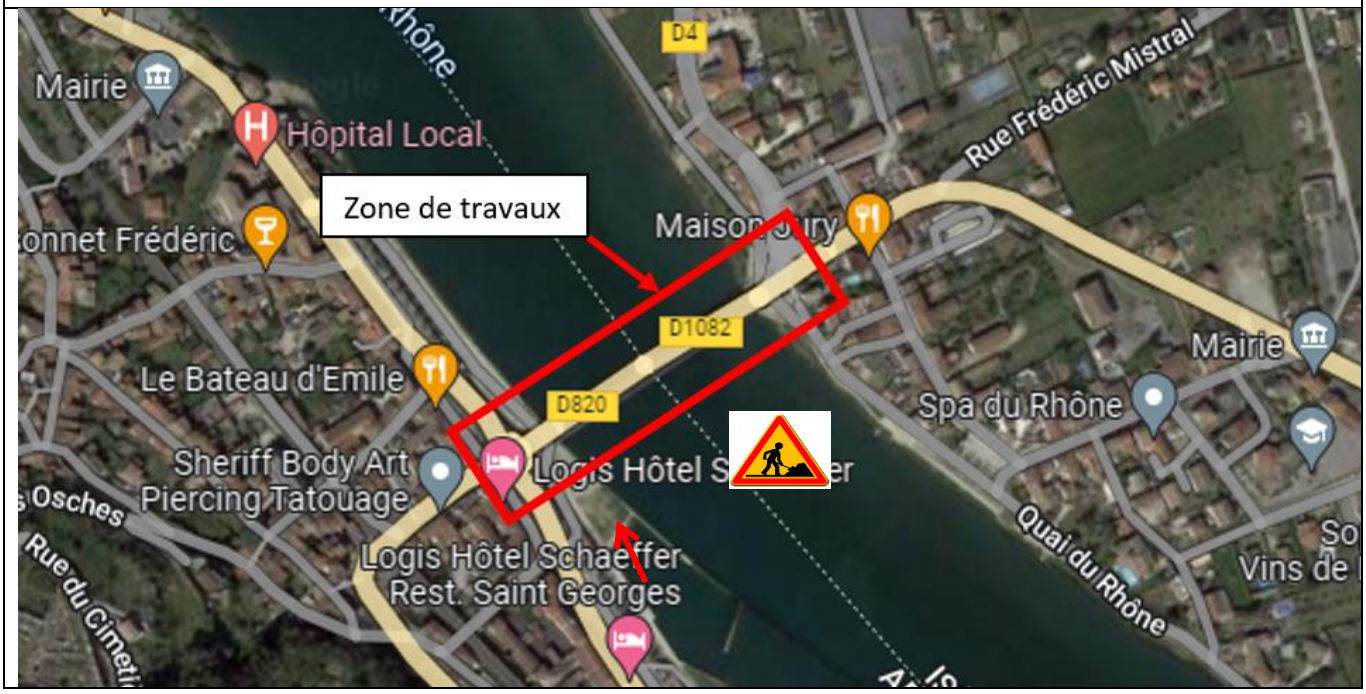

Rond-point RD86 / RD820 (Serrières - Ardèche)

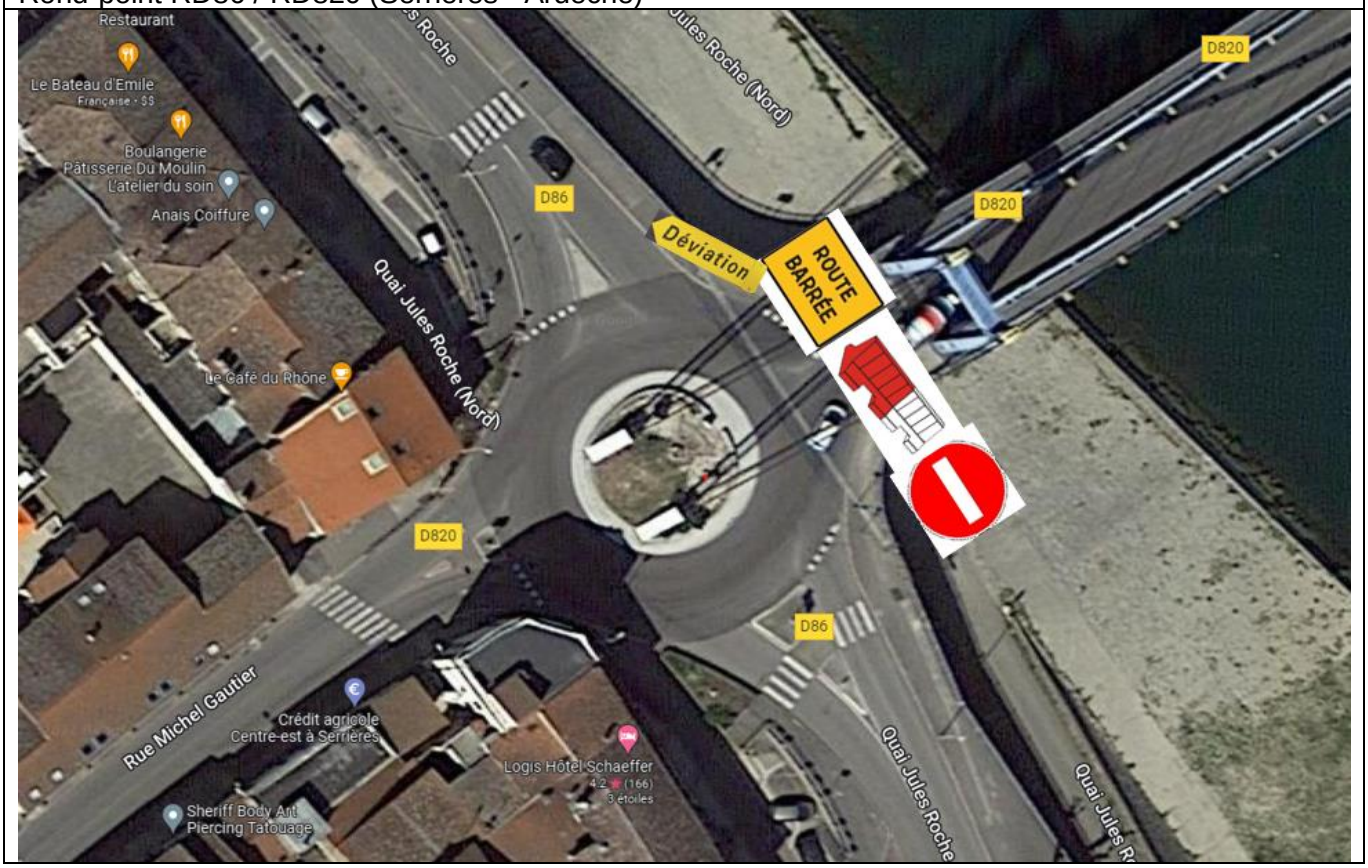

Rond-point RD1086/RD503 (St Pierre de Bœuf - Loire)

Croisement RD 1086/RD7 (Chavanay - Loire)

Rond-point RD37B/RD4

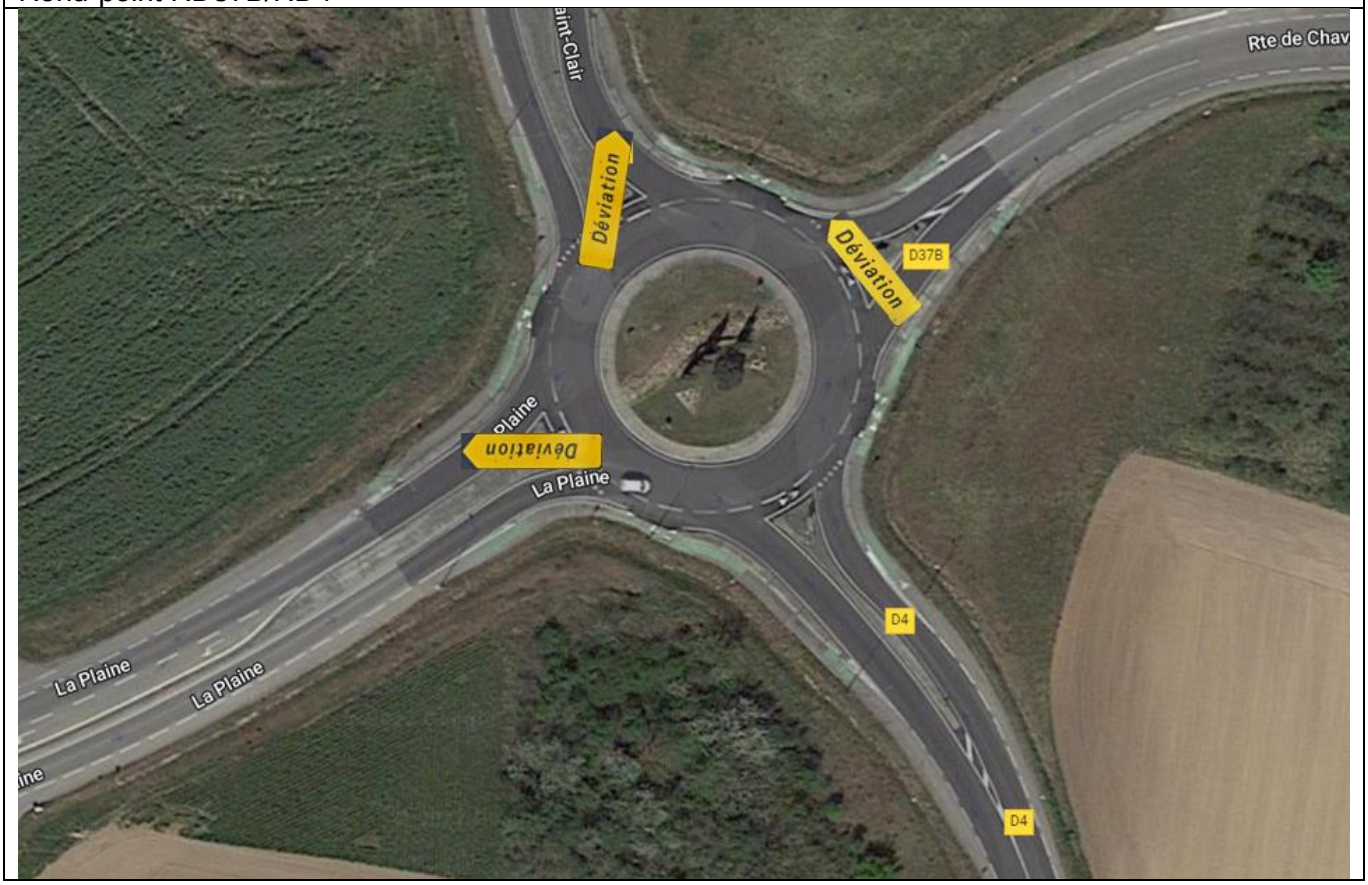

Croisement RD4/R37C

Croisement RD 37C/ RD37

Croisement RD 37/ RN7

Croisement RD 37B/ RN7

Rond-point RN7/RD131B

Rond-point RN7/RD1082

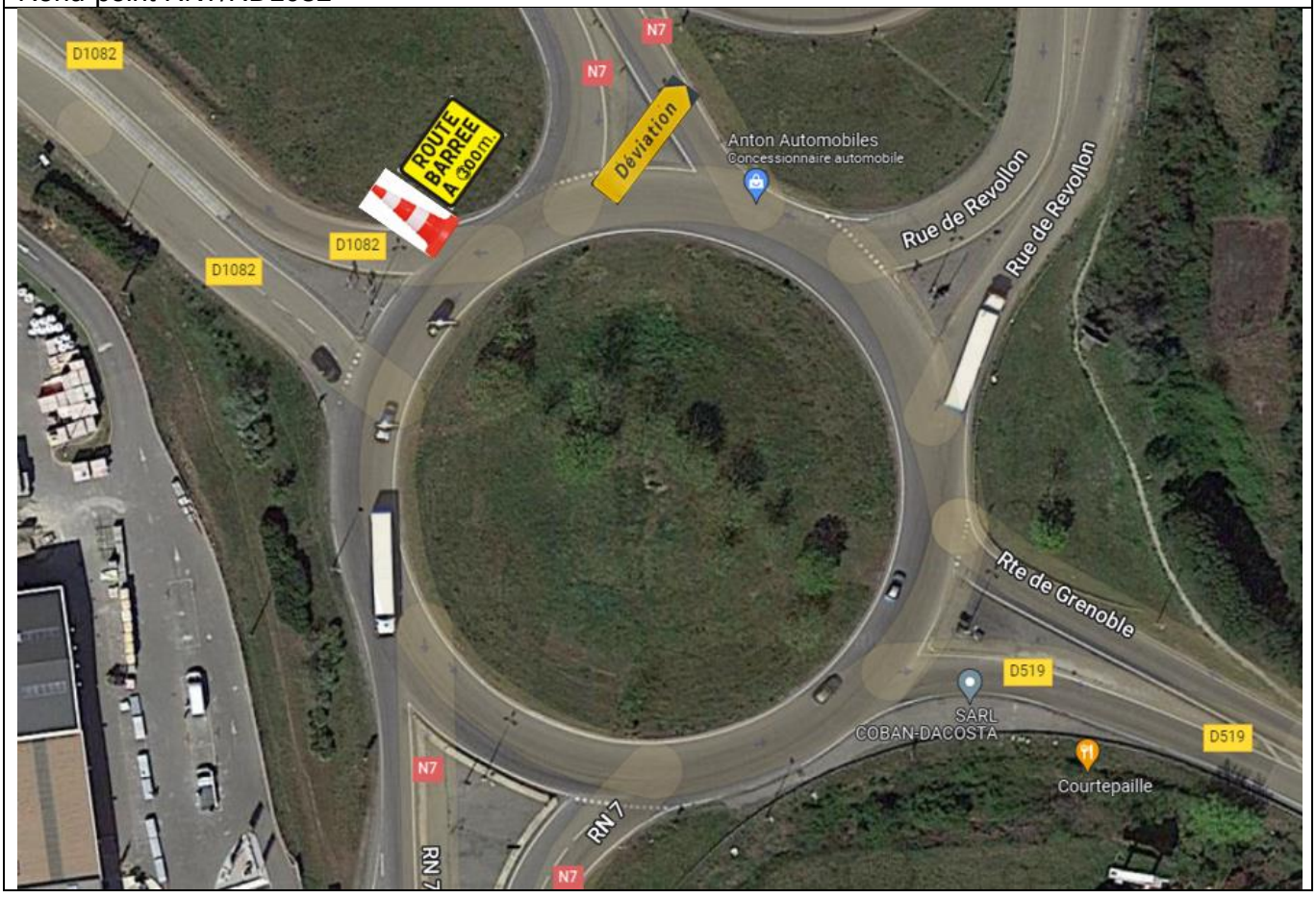

Rond-point RN7/RD51

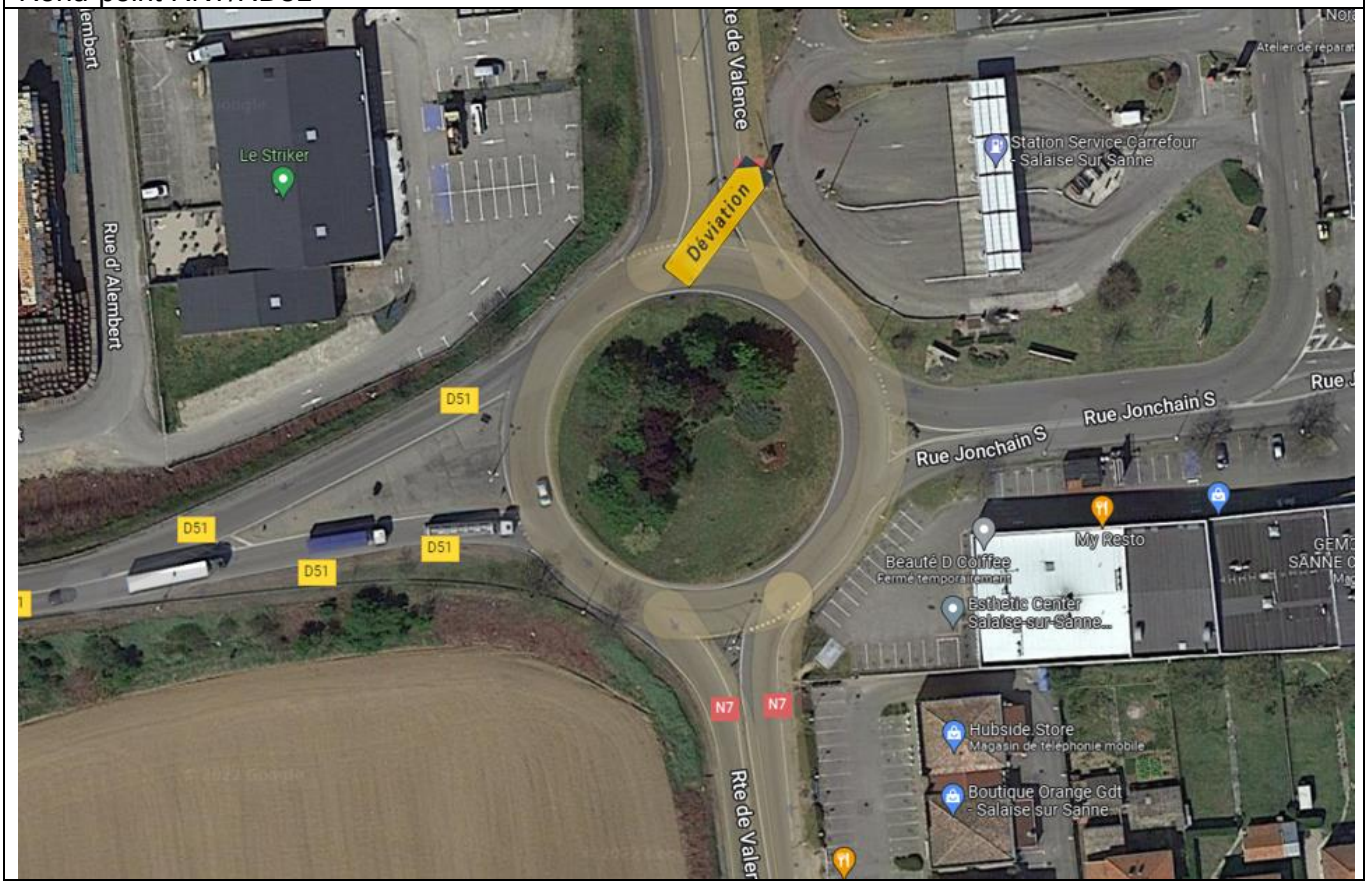

Rond-point RN7/RD4

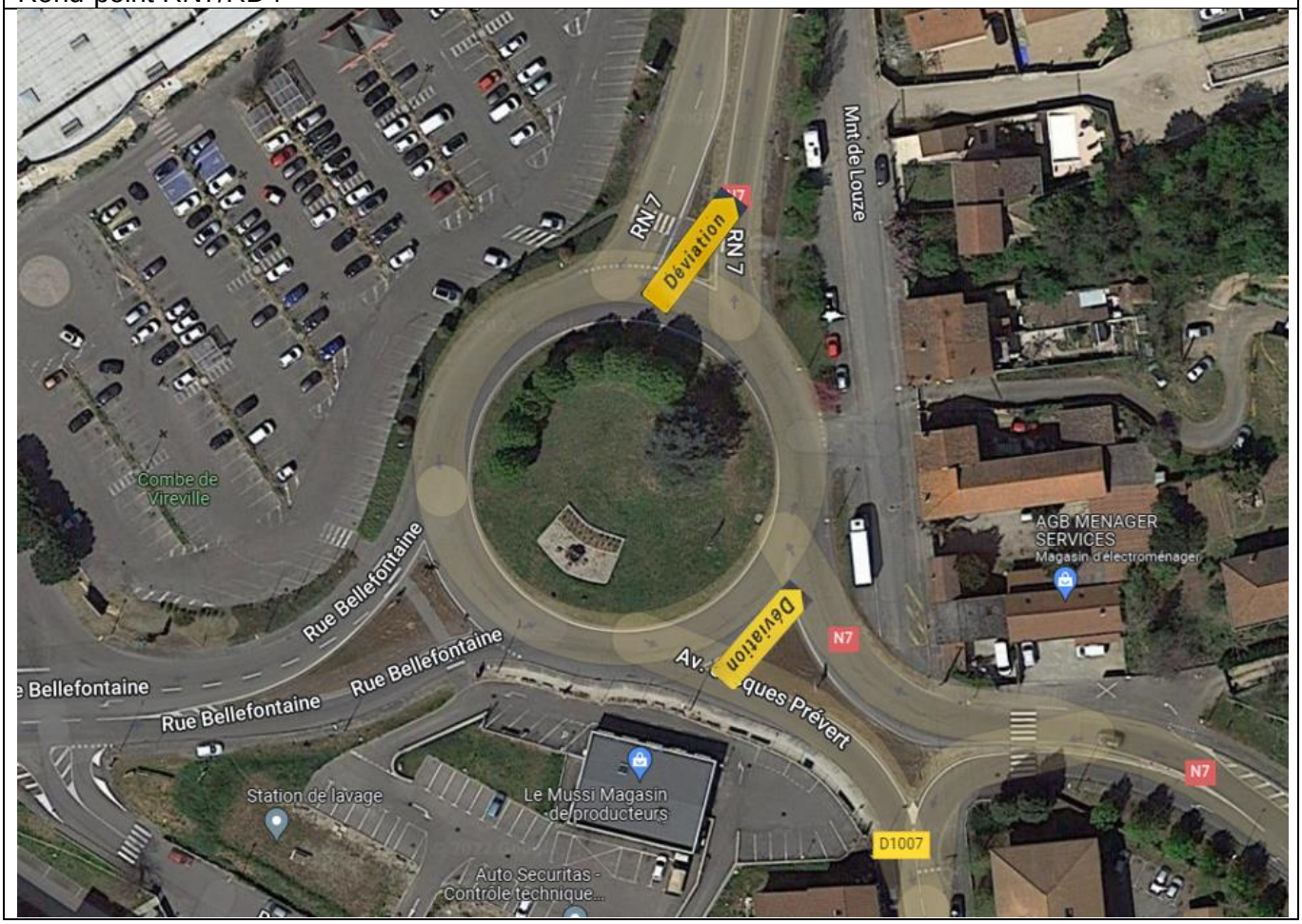

Carrefour RD1082/RD4

Rond-point RD4/RD51

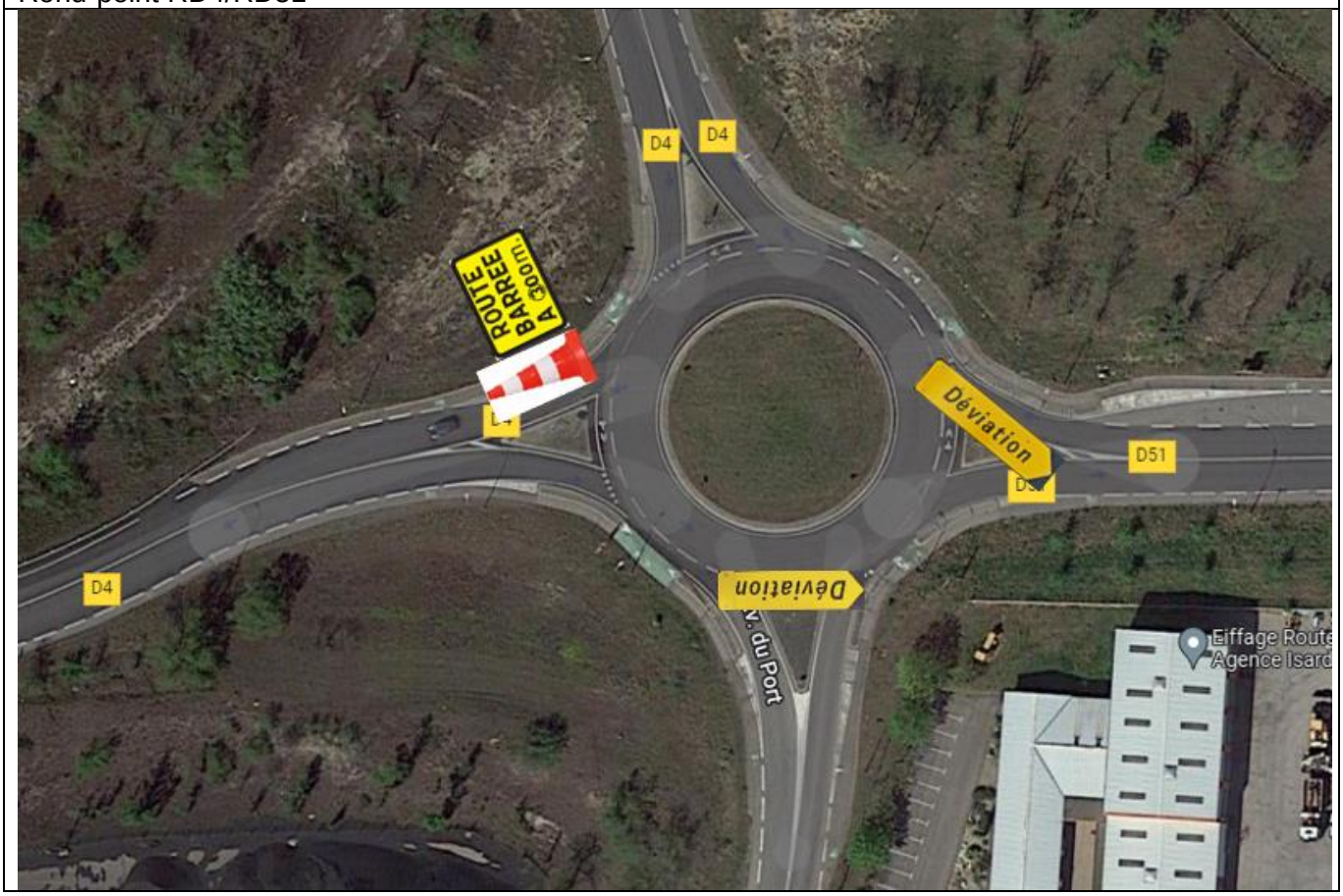

2. Nature des travaux :

Le Département de l'Isère va procéder à des levés topographie du Pont de Sablon Serrières en et hors agglomération
L'opération consistent à réaliser des relevés topographiques complémentaires à l'inspection détaillée de 2021.

3. Intervenants concernés par l'opération :

MAITRE D'OUVRAGE	isère LE DÉPARTEMENT	DIRECTION TERRITORIALE DE L'ISERE RHODANIENNE SERVICE AMENAGEMENT 3, QUAI FREDERIC MISTRAL – BP222 38217 VIENNE CEDEX	Contact : Tél : Mail :	Jean-Maxime Rome 04 74 87 93 00 jean-maxime.rome@isere.fr
MAITRE D'ŒUVRE	isère LE DÉPARTEMENT	**DIRECTION TERRITORIALE** **DE L'ISERE RHODANIENNE** **SERVICE AMENAGEMENT** **3, QUAI FREDERIC MISTRAL – BP222** **38217 VIENNE CEDEX**	Contact : Tél : Mail :	David Blachier 04 74 87 93 50 david.blachier@isere.fr

4. Entreprise(s) mandatée(s) :

COLAS	**AGENCE DE COLOMBE** **ZONE D'ACTIVITE BIEVRE DAUPHINE** **239 RUE AUGUSTIN BLANCHET** **38690 COLOMBE**	Contact : Tél : Mail :	Jérémy Argoud 06 98 44 24 08 jeremy.argoud@colas.com

GROUPE HELIOS	**PROXIMARK** **DIVISION DU GROUPE HELIOS** **25 RUE DU TREMBLAY** **38130 ECHIROLLES**	Contact : Tél : Mail :	Lionel Goncalvès 06.12.42.26.52 Lionel.GONCALVES@groupe-helios.com

5. Coordination Exploitation Réseaux :

EXPLOITATION ROUTE	isère LE DÉPARTEMENT	**DIRECTION TERRITORIALE** **DE L'ISERE RHODANIENNE** **SERVICE AMENAGEMENT** **3, QUAI FREDERIC MISTRAL – BP222** **38217 VIENNE CEDEX**	Contact : Tél : Mail :	Vercasson Patrick 06 84 52 08 84 patrick.vercasson@isere.fr

6. Coordination Exploitation Route :

Un point régulier sur l'évolution du chantier interviendra entre le Département de l'Isère et les entreprises chargées de l'exécution des travaux de sorte que le PC Itinisère dispose le jeudi avant 16h00 de l'exploitation prévue sur le chantier la semaine suivante, en coordination avec le maître d'ouvrage, à partir du moment où il y a modifications de restrictions ou d'exploitation de chantier.

Les communes concernées par les déviations ainsi que les autres gestionnaires feront l'objet d'une information régulière de la part du Département de l'Isère afin de s'assurer que cette opération ne rentre pas en conflit avec d'autres opérations programmées.

Services et entreprises		Adresse	Téléphone / Mail
Gestionnaires concernés par les travaux			
Département de l'Isère		TERRITOIRE DE L'ISERE RHODANIENNE SERVICE AMENAGEMENT 3, QUAI FREDERIC MISTRAL BP222 38217 VIENNE CEDEX	Tél : 04 74 87 93 00 tir.amenagement@isere.fr
Commune de Sablons		21 Route des Alpes 38550 SABLONS	Tél : 04 74 84 22 18 sablons.mairie@wanadoo.fr
Commune de Serrières		15, Av Jean VERNET 07340 SERRIERES	Tél : 04 75 34 00 46 mairieserrieres@orange.fr
Communauté de communes :		Entre Bièvre et Rhône Rue du 19 Mars 1962 38 550 St Maurice L'Exil	Tél. : *04 74 29 31 00* voirie@entre-bievreetrhone.fr christian.quet@entre-bievreetrhon
Gestionnaires concernés par les déviations			
Département de l'Ardèche		Territoire Nord 10, Rue de la LombardièreBP204 Annonay	Tél. : 04 75 69 00 50 routes.TN@ardeche.fr
Département de la Loire		**Département de la Loire** 2 rue Charles de Gaulle 42000 Saint-Etienne	Tél 04 77 48 42 4212 52 00 david.marailhac@loire.fr
Mairie de Clonas sur Varèze		Mairie de Clonas sur Varèze Place de la mairie 38550 Clonas sur Varèze	Tél 04-74-84-91-44 commune@clonas.fr
Mairie de St Pierre de Bœuf		Mairie de St Pierre de Bœuf 66 grande rue 42520 St Pierre de Boeuf	Tél 04-74-87-11-30 mairie@saintpierredeboeuf.fr
Mairie de Chavanay		Mairie de Chavanay 15 grande rue 42410 Chavanay	Tél : 04-74-87-23-09 mairie.chavanay@orange.fr
Auberives Sur Varèze		Mairie d'Auberives sur Varèze 2, rue des écoles 38550 Auberives sur Varèze	Tél : 04 74 84 90 13 mairie.auberivessurvareze@orang
Saint Clair du Rhône		Mairie de St Clair du Rhône Place Charles de Gaulle 38370 Saint Clair du Rhône	Tél : 04 74 56 43 15 contact@mairie-stclairdurhone.cor
Saint-Prim		Mairie de St Prim 153 rue du Village 38370 Saint Prim	Tél : 04 74 56 42 70 mairiedesaintprim@wanadoo.fr

St Alban du Rhône			Tél : 04-74-87-00-41 commune.saintalban.du.rhone@or
Vinci autoroutes			ugo.morello@vinci-autoroutes.com
Interdépartementale des Routes Centre Est **SREX de Lyon / District de Valence**		Centre d'entretien et d'exploitation de Roussillon 1 Impasse des Charmilles	jean-louis.castan@developpement-d nicolas.bannwarth@developpement Solange.Exbrayat@developpement-

Transports en commun			
Lignes régulières Cars Région			
cars Région La Région Auvergne-Rhône-Alpes	Antenne Régionale de Grenoble - Cars Région Service 04 26 16 38 38	5 rue Eugène Faure - CS 40082 - 38019 Grenoble Cedex 1	Tél. : 04.26.16.38.38 E-mail : PCTC : pc.carsregion@auvergnerhonealpes.fr 04-26-73-69-99
Lignes concernées : -			
Lignes scolaires Département de l'Isère :			
cars Région La Région Auvergne-Rhône-Alpes	Antenne Régionale de Grenoble - Cars Région Service 04 26 16 38 38	5 rue Eugène Faure - CS 40082 - 38019 Grenoble Cedex 1	Tél. : 04.26.16.38.38 E-mail : www.carisere.auvergnerhonealpes.fr PCTC : pc.carsregion@auvergnerhonealpes.fr 04-26-73-69-99
Autres lignes :			
tpr Transports du Pays Roussillonnais	Entre Bièvre et Rhône	Rue du 19 Mars 1962	Tél. 04-74-29-31-07 E-mail : contact@bustpr.fr pierre-yves.duc@entre-bievreetrhone.fr
Lignes concernées :			
Lignes concernées : Services Collégiens autres départements :			
Lignes régionales : Sans Objet			
Sans Objet			
Lignes concernées :			
Lva Lignes de Vienne et Agglomération	Vienne-Condrieu-Agglomération **SANS OBJET**	Espace St Germain - Bat Antares, 30 Avenue Général Leclerc, 38200 Vienne	transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr rdelachapelle@vienne-condrieu-agglomération.fr

Les modifications et restrictions de la circulation sur la RD1082 et RD820 (coupures totales de 8h30 à 16h30) imposent l'élaboration d'arrêtés de circulation.

Pour les restrictions de circulation concernant les autres RD :

➔ L'entreprise fera la demande d'arrêté à la direction territoriale de l'Isère Rhodanienne.

Pour les restrictions de circulation concernant les voies communales :

➔ L'entreprise fera la demande d'arrêté aux communes concernées

La demande d'arrêté accompagné du DESC sera transmise 3 semaines minimum avant démarrage des travaux.

7. Forces de l'ordre et services de secours :

Noms	Coordonnées
En Isère :	
Forces de l'Ordre – Gendarmerie de l'Isère (38)	Gendarmerie – EDSR38 / CORG - 21, avenue Léon Blum – BP2509 38 035 Grenoble cedex 2 Tél : 04.76.20.37.51 / Fax : 04.76.22.38.00 E-mail : corg.ggd38@gendarmerie.interieur.gouv.fr / edsr38@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Brigade de Vienne Sud	Gendarmerie de Vienne sud - 5 rue de l'ile 38200 vienne Tél : 04 74 53 10 17 E-mail : cob.st-clair-du-rhone@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Brigade de Chasse sur Rhône	Gendarmerie de Chasse sur Rhône 447 route de Vienne 38670 Chasse sur Rhône Tél : + 0437201280 E-mail : bta.chasse-sur-rhone@gendarmerie.interieur.gouv.fr
S.D.I.S. de l'Isère (38)	SDIS 38 – 24, rue René Camphin – BP69 - 38 602 Fontaine cedex Tél : 04.76.26.82.00 / Fax : 04.76.27.72.53 E-mail : codis38@sdis38.fr / gn.soppr@sdis38.fr / codis.chef-de-salle@sdis38.fr / gops.manifestation.risques.particuliers@sdis38.fr
SAMU. De l'Isère (38)	SAMU / SMUR - BP217 - 38043 GRENOBLE CEDEX 9 E-mail : secretariatsamu@chu-grenoble.fr / cboarini@chu-grenoble.fr T : 04 76 63 42 02

8. Calendrier des travaux :

Début du chantier : 4 juillet 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 5 juillet 2022

9. Horaires du chantier

	De jour	*De nuit*	*Week-end*
Horaires du chantier	De 8h30 à 16h30		

10. Mode d'exploitation envisagé

Les mesures d'exploitation seront mises en œuvre par le Département de l'Isère (Direction territoriale de l'Isère Rhodanienne) et l'ensemble des gestionnaires concernés listés aux paragraphes 3 à 6.

Les travaux se feront sous route barrée avec déviation via RD86 / RD1086 / RD7 / RD37B / RD4 / RD37C / RD37 / RN7 / RD1082.

En cas d'intempéries ou de retard, le planning sera adapté en conséquence.

Si les travaux de la phase précédente du chantier ne sont pas terminés, le délai des travaux pourra être anticipé ou prolongé. Une information spécifique aux évolutions du planning sera organisée auprès des différents intervenants.

10.1 – Mode d'exploitation : ☒

	De jour	*De nuit*	*Week-end*
Limitation de vitesse au droit du chantier :	☐ NON ☒ OUI	☒ NON ☐ OUI	☒ NON ☐ OUI
Coupure :	☐ NON ☒ OUI De 8h30 à 16h30 L☒ M☒ M☒ J☒ V☒	☐ NON ☐ OUI De …h… à …h… L☐ M☐ M☐ J☐ V☐	☐ NON ☐ OUI De …h… à …h… V☐ S☐ D☐ L☐
Déviation :	☐ NON ☒ OUI De 8h30 à 16h30 L☒ M☒ M☒ J☒ V☒	☐ NON ☐ OUI De …h… à …h… L☐ M☐ M☐ J☐ V☐	☐ NON ☐ OUI De …h… à …h… L☐ M☐ M☐ J☐ V☐
Alternat :	☒ NON ☐ Manuel ☐ À feux ☐ Panneaux De …h… à …h… L☐ M☐ M☐ J☐ V☐	☒ NON ☐ Manuel ☐ À feux ☐ Panneaux De …h… à …h… L☐ M☐ M☐ J☐ V☐	☒ NON ☐ Manuel ☐ À feux ☐ Panneaux De …h… à …h… V☐ S☐ D☐ L☐
Restrictions :	☐ Chaussée réduite ☐ Dépassement interdit ☐ Tonnage : PL interdit ☒ Stationnement interdit	☐ Chaussée réduite ☐ Dépassement interdit ☐ Tonnage : sans objet ☐ Stationnement interdit	☐ Chaussée réduite ☐ Dépassement interdit ☐ Tonnage : sans objet ☐ Stationnement interdit
Autres :	Route barrée avec déviation.		

10.2 – Mode d'exploitation de jour :

Les travaux se réaliseront sous route barrée avec itinéraire de transit via RD86 / RD1086 / RD7 / RD37B / RD4 / RD37C / RD37 / RN7 / RD1082.

10.3 – Balisage du chantier :

La mise en place du balisage du chantier et les modifications entre chaque phase seront effectuées par le *par le Département* conformément à l'arrêté de circulation établi par la commune, et sera conforme au guide Setra « signalisation temporaire des routes bidirectionnelles » - Instruction interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvé par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992.

11. Mode d'exploitation envisagé pour les itinéraires de déviation ou conseillé

11.1 – Définition des itinéraires :

Il est nécessaire de mettre en place des itinéraires de déviation ou conseillé :		
☐ Non	☒ Oui	☒Déviation VL ☒ Déviation PL ☐ Itinéraire conseillé VL ☐Itinéraire conseillé PL

11.2 – Jalonnement des itinéraires :

La mise en place du jalonnement des itinéraires de déviation, la surveillance et son entretien seront réalisés, dans les 2 sens de circulation par :

Le jalonnement de l'itinéraire de déviation ou conseillé est réalisé et entretenue par :	
☒ Le Département de l'Isère, Direction territoriale L'Isère Rhodanienne – CER de ROUSILLON	☐

Le jalonnement de l'itinéraire de déviation ou conseillé sera mise en place sous le contrôle de :			
isère LE DÉPARTEMENT	Direction territoriale De l'Isère rhodanienne Service aménagement 3, quai Frédéric Mistral – BP222 38217 Vienne cedex	Contact :	VERCASSON Patrick
		Tél :	06 84 52 08 84
		Mail :	Patrick.vercasson@isere.fr

11.3 – Avis sur le jalonnement des itinéraires :

Les) communes et autres partenaires définis ci-après feront 'objet d'une information préalable aux travaux de la RD37B par le maître d'œuvre afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence avec des chantiers ou activités communales (cf. coordination de travaux, article 6 du présent DESC).

L'avis favorable ou avec réserves des exploitants et des Maires des communes traversées par les itinéraires de déviation doit être délivré.

Communes	**Adresse**	**Avis favorable en date du :**
Mairie de Clonas sur Varèze	Mairie de Clonas sur Varèze Place de la mairie 38550 Clonas sur Varèze	Réputé Favorable
Mairie d'Auberives sur Varèze	Mairie d'Auberives sur Varèze 2, rue des écoles 38550 Auberives sur Varèze	Réputé Favorable
Mairie de Saint Prim	Mairie de St Prim 153 rue du Village 38370 Saint Prim	Réputé Favorable
Mairie de Saint Clair du Rhône	Mairie de St Clair du Rhône Place Charles de Gaulle 38370 Saint Clair du Rhône	Réputé Favorable
Mairie de Sablons	Mairie de Sablons 21 route des Alpes 38550 Sablons	Réputé Favorable
Mairie de Serrières	Mairie de Serrières 15 rue Jean Vernet 07340 Serrières	Réputé Favorable
Mairie de St Pierre de Bœuf	Mairie de St Pierre de Bœuf 66 grande rue 42520 St Pierre de Bœuf	Réputé Favorable
Mairie de Chavanay	Mairie de Chavanay 15 grande rue 42410 Chavanay	Réputé Favorable
Autres gestionnaires :	**Adresse**	**Avis favorable en date du :**
DIR Centre Est		
Conseil départemental de l'Ardèche		
Conseil départemental de la Loire		

12. Référent communication travaux :

Le référent communication travaux à la charge de transmettre des informations sur l'évolution du chantier auprès des services d'exploitation en charge de leur diffusion.

Référent travaux en charge de la remontée d'information :			
isère LE DÉPARTEMENT	Direction territoriale De l'Isère rhodanienne Service aménagement 3, quai Frédéric Mistral – BP222 38 217 Vienne cedex	Contact :	David Blachier
		Tél :	04 74 87 93 50
		Mail	david.blachier@isere.fr

Service en charge de la diffusion de l'information :		
	EXPLOITATION ROUTE **PC ITINISERE - PCRD**	**04 76 70 83 30** ***(Réservé uniquement aux professionnels, à ne pas diffuser)***

13. Informations des usagers

L'information des usagers est organisée par le biais de panneaux d'informations aux usagers.

13.1 Panneaux d'information-communication aux usagers sur le réseau départemental :

Une semaine avant le démarrage et pendant toute la durée du chantier, un panneau de communication info-travaux est implanté de part et d'autre de du chantier afin d'informer les riverains et les usagers.

L'ensemble de la signalisation d'information aux usagers sera fourni et entretenue par :	
☒ Le Département de l'Isère, Direction territoriale l'Isère Rhodanienne– CER de ROUSSILLON	

La signalisation d'information aux usagers sera mise en place pendant toute la durée du chantier sous le contrôle de :			
isère LE DÉPARTEMENT	Direction territoriale De l'Isère rhodanienne Service aménagement 3, quai Frédéric Mistral – BP222 38217 Vienne cedex	Contact :	VERCASSON Patrick
		Tél :	06 84 52 08 84
		Mail :	patrick.vercasson@isere.fr

RD4 - Sablons

RD1082 - Sablons

RD1082 Serrière (Ardèche)

RD86 sud - Serrières

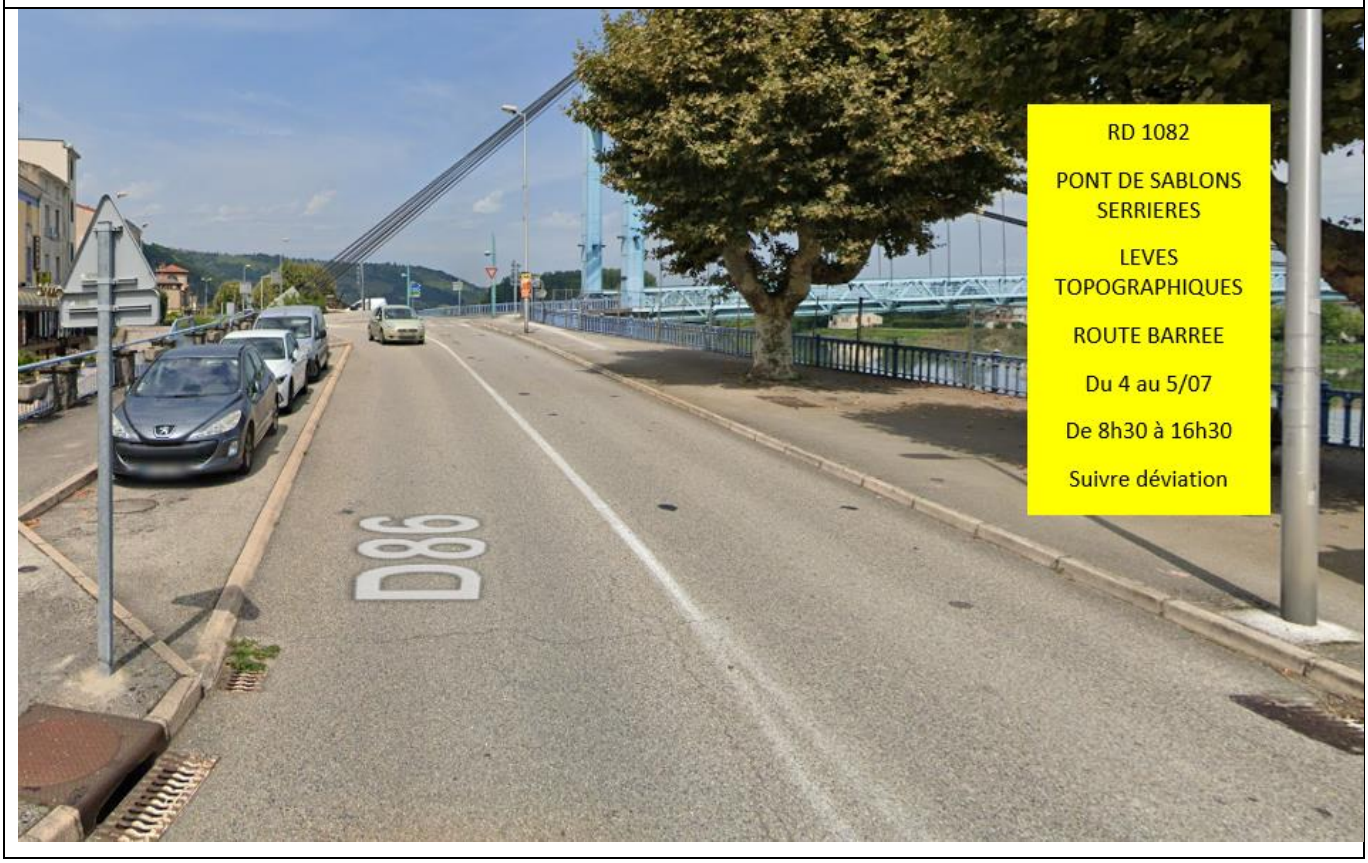

RD86 nord - Serrières

13.2 Signalisation d'information aux usagers sur le réseau national

SANS OBJET.

13.2.1 – Panneaux d'information fixes

SANS OBJET.

13.2.2 – Panneaux à messages variables (PMV)

SANS OBJET.

13.3 Signalisation d'information aux usagers sur le réseau autoroutier

SANS OBJET.

13.3.1 – Panneaux d'information fixes

SANS OBJET.

13.3.2 – Panneaux à messages variables (PMV)

SANS OBJET.

13.4 Signalisation d'information aux usagers sur le réseau départemental

SANS OBJET.

14. Accès au chantier - Sécurité

L'accès aux travaux se fera par :	
☒	☒

15. Ouverture du chantier à la circulation générale

A compter du **04 et du 05/17/2022, 16h30** le maître d'œuvre et le représentant du maître d'ouvrage vérifient l'état des voies à ouvrir à la circulation si les conditions sont réunies (travaux terminés évacuation des matériels, nettoyage des chaussées).

Les travaux et balisages seront repoussés si les conditions météorologiques perturbent le calendrier prévisionnel du chantier.

L'ouverture du chantier à la circulation générale se fera après avis de :			
isère LE DÉPARTEMENT	Direction territoriale De l'Isère rhodanienne Service aménagement 3, quai Frédéric Mistral – BP222 38217 Vienne cedex	Contact :	David Blachier
		Tél :	0474879350
		Mail :	david.blachier@isere.fr

16. Surveillance (chantier, signalisation,)

La surveillance du chantier est assurée par :	
☒ Le Département de l'Isère	☒L'entreprise
Nom de la personne responsable de la surveillance du chantier Joignable **en permanence en cas de problème** :	
PGE 06 71 99 01 96	
N° de téléphone de la personne responsable de la surveillance du chantier Joignable **en permanence en cas de problème** :	

17. Gestion de la circulation des services de secours et des forces de l'ordre

Les forces de l'ordre et les services de secours pourront passer dans les deux sens de circulation pendant les phases de coupure de la circulation.

Si passage autorisé, délai de prévenance pendant les phases de coupure de la circulation de 10 minutes.
Les restrictions de circulation ne s'appliquent pas aux véhicules identifiés des services de secours, des forces de l'ordre munis de leur signalisation lumineuse et avertisseur sonores en fonctionnement, et des gestionnaires de la voirie départementale.

18. Gestion de la circulation pour les convois exceptionnels

Sans objet

19. Gestion de la circulation pour les transports en commun

Pendant les périodes de coupures, la circulation des transports en commun (toute catégorie) est impossible.

Les véhicules de transport en commun ont obligation de suivre l'itinéraire de déviation mis en place.

Voir également article 6 pour les lignes concernées.

20. Interdictions de stationnement

Stationnement interdit dans la zone de chantier.

21. Communication

Service en charge de la diffusion de l'information :			
PC itinisère	**DEPARTEMENT DE L'ISERE – DIRECTION DES MOBILITES – PCRD (ROUTES)**	Contact :	M. DODELIER Marc (chef de salle) En cas d'absence : R. LOUBET / G. DAVAGNIER / N. RABAT
		Tél :	**04.76.70.83.30** (réservé strictement aux professionnels, à ne pas diffuser)
		Fax :	04.76.70.83.16
		Mail :	pcrd@itinisere.fr / marc.dodelier@isere.fr (chef de salle) / remi.loubet@isere.fr / gaetan.davagnier@isere.fr et nathalie.rabat@isere.fr (chefs de salle d'astreinte)

Elle sera activée au moyen d'information par le PC Itinisère :			
Presse locale	☒	Site internet du Département (info routière) : www.itinisere.fr et www.transisere.fr	☒
Emissions radiophoniques locales « France Bleu Isère », AREA (107.7), Autres radios (Hot Radio, Radio Isa) :	☒	Serveur vocal du PC Itinisère : 0.820.08.38.38 (0,12€/min)	☒
Serveur vocal AREA (par PC CESAR)		Serveur vocal autres partenaires	

Site internet de la DIR CE : www.inforoute-dir-centre-est.fr (par la DIR Centre Est	☒	Site internet Départements	

Les informations (dossier d'exploitation) seront transmises par le Département de l'Isère à charge de :					
Services à informer par :	**PCI**	**Territoire**	***Services à informer par :***	**PCI**	**Territoire**
SAMU38	☒		AREA – PC César		
S.D.I.S.38 - CODIS38	☒		ASF – PC Valence		
Gendarmerie 38 – CORG38	☒		DIR CE – PC Gentiane	☒	
Gendarmerie 38 – Brigades Chasse sur Rhône et Vienne Sud	☒		DIR CE - PC Hirondelle	☒	
Police Nationale	☒		DIR Med – PC Gap		
CRS ARAA			Réseau Transisère	☒	☒
Gendarmerie département voisin			Réseau L'VA	☒	☒
SDIS département voisin			Commune Clonas sur Varèze	☒	☒
Préfecture de l'Isère - SIACEDPC	☒		Communes Auberives sur Varèze, Saint Prim, Saint Alban du Rhône	☒	☒
D.D.T.	☒		Communauté de communes Entre bièvre et Rhône	☒	☒
DREAL	☒		C.C.I de Grenoble	☒	
DEPT 38 – Direction des mobilités	☒		Chambre des métiers de l'Isère	☒	
DEPT 38 – Directions territoriale Isère Rhodanienne		☒	SNCF	☒	
Départements voisins 05, 26, 07, 69, etc…			Syndicat des Transporteurs routiers (FNTR,)	☒	

Ce dossier est strictement professionnel et ne doit en aucun cas être transmis aux usagers.

. Message communication : *A COMPLETER si besoin par PC Itinisère*

info trafic
le Département de l'isère vous informe
itinisère LE DÉPARTEMENT

FLASH SPECIAL

RD1082–Levés topographiques

Le Département de l'Isère engage des travaux surveillances sur le pont de Sablons - Serrières

EXEMPLE :
Ces travaux impliquent la fermeture des voies de circulation ainsi que la mise en place d'une déviation pendant la durée des levés topographiques. Les cheminements piétonniers seront maintenus

Pour ces opérations spécifiques, des coupures totales de la circulation de la route départementale 1082 sont prévues dans les deux sens de circulation pendant 2 jours consécutifs de 8h30 à 16h30.

Afin de faciliter la gestion de la circulation, des déviations seront mises en place pendant la coupure de la RD1082.

- ***Sens RN7-> RD86 : déviation par RN7/RD37/RD37C/RD4/RD37B/RD7/RD86***
- ***Sens RD86->RN7 : déviation par RD86/RD7/RD37B/RD4/RD37C/RD37/RN7***

Pour plus d'informations sur les conditions de circulations et les perturbations liées à ce chantier, nous invitons les usagers à consulter notre site internet dédié aux déplacements dans le Département : www.itinisere.fr